

Quantel éligible au PEA/PME

Le Groupe Quantel confirme l'éligibilité de ses actions au nouveau dispositif PEA PME institué par la Loi de finance pour 2014 du 29 décembre 2013 et dont les modalités ont été précisées aux termes d'un décret d'application (n°2014-283) du 4 mars 2014.

Pour mémoire, le PEA PME, dont le plafond est fixé à 75 000€, offre, pour les investissements dans les PME et ETI répondant aux critères fixés par la réglementation applicable (notamment, moins de 5 000 salariés d'une part, chiffre d'affaires annuel inférieur à 1,5 Md€ ou total de bilan inférieur à 2 Md€, d'autre part, étant précisé que ces seuils doivent être appréciés à la date d'acquisition des titres), un dispositif complémentaire au PEA dont le fonctionnement et les avantages fiscaux sont identiques.

Fondé en 1970, le Groupe QUANTEL s'est imposé au cours des dix dernières années comme l'un des plus grands spécialistes mondiaux de la technologie laser à usages scientifiques (laboratoires de recherche, universités), industriels (marquage) et médical (ophtalmologie, dermatologie).

Présent en France et aux USA, le Groupe QUANTEL a réalisé en 2013 un chiffre d'affaires de 54 M € dont plus de 75 % à l'international, [Les actions de Quantel, éligibles au PEA et au PEA PME, sont cotées sur Euronext C de NYSE Euronext. FR0000038242 – QUA](#)



Quantel Alain de Salaberry
Président du Directoire
T: +33(0) 1 69 29 17 00 - info@quantel.fr

Luc Ardon
Directeur Financier, membre du Directoire
T: +33(0) 1 69 29 17 00 - info@quantel.fr

Calyptus Mathieu Calleux
Relations Investisseurs
T +33 (1) 53 65 37 91 - quantel@calyptus.net

www.quantel.fr